

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois: 13.00 Six mois: 26.00 Un an: 50.00

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois: 15 fr. La France et l'Étranger, les frais de poste en sus. Le prix des Abonnements est payable d'avance...

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSERTEMENTS: Annonces: la ligne: 25 c. Réclames: 30 c. Faits divers: 50 c.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. OUART, libraire, Grande-Place à Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITTE et C^{ie}, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires...

ROUBAIX, LE 20 JUIN 1880

DEPÊCHES DE LA NUIT

LE CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS ET LA FÊTE DU 14 JUILLET

Paris, 19 juin 9 h. s. Le Conseil municipal de Paris a voté aujourd'hui un crédit de 200,000 francs destiné à la célébration de la fête du 14 juillet. Ce crédit a été voté à la suite de la proposition d'amnistie présentée à la Chambre par M. de Freycinet.

L'ATTITUDE DE L'AUTRICHE A LA CONFÉRENCE

BRUXELLES, 19 juin. Des informations sérieuses sur la Conférence réunie en ce moment à Berlin, portent que la curiosité et l'intérêt s'attachent surtout à l'attitude de l'Autriche-Hongrie et de la Russie dans la conférence. L'Autriche-Hongrie se montre très réservée; elle interprète la conférence même comme une sorte d'annexe de Congrès, dont elle estime que les instructions étaient plutôt favorables à l'intégrité de l'empire ottoman. Il en résulte qu'elle ne sentait pas disposée à appuyer des mesures qui risqueraient de paraître en contradiction avec la contradiction avec la lettre et l'esprit du Berlin.

La Russie, elle, semble vouloir se réserver le droit d'attirer l'attention des plénipotentiaires sur d'autres nationalités encore que la nationalité grecque. Les instructions reçues par M. de Soubouff, lui font, dit-on, une loi d'accepter ce que la conférence proposera en faveur des Grecs, dût même la limite du traité de Berlin être dépassée. Elles lui recommandent en même temps de saisir cette occasion pour en tirer un avantage en faveur d'autres nationalités. Dans cette recommandation on voit une allusion évidente au Monténégro, et peut-être à la Roumélie Orientale. On paraît s'être mis d'accord sur la question du Monténégro. La proposition de l'Angleterre, qui offrait aux puissances de dédramatiser le Monténégro sur la côte de l'Adriatique, en lui cédant le port de Dulcigno, est acceptée par l'Autriche et par le prince même de Monténégro. La Russie est préférée en dédramatisant la côte de l'Herzégovine, pour faire échec aux espérances de l'Autriche. Il est probable cependant qu'elle se rangera à l'avis des puissances.

M. LEON SAY A LONDRES

Londres, 19 juin. M. Léon Say est arrivé hier dans la soirée. On croit qu'il présentera ses lettres de rappel aujourd'hui samedi, et qu'il quittera définitivement Londres demain dimanche.

LE MARIAGE DU PRINCE ROYAL DE PORTUGAL

Porto, 18 juin. Un journal du matin, de Porto, annonce comme probable le mariage du prince royal de Portugal avec une princesse russe, la générale CIARDINI A PARIS.

INCENDIE A VENISE

Venise, 19 juin. On croit que l'incendie de l'arsenal a été allumé par l'imprudencia de quelque ouvrier. Le feu a été limité à la salle des peintures dont le toit en tombant a couronné et éteint l'incendie. Les dommages sont moins considérables qu'on le redoutait.

DERNIERE HEURE

MOUVEMENT PREFERECORAL

Le Journal Officiel d'aujourd'hui publie un décret nommant préfet de la Vienne, M. de Saint-Martin, secrétaire-général à la Préfecture du Rhône.

OPINION DE QUELQUES JOURNAUX SUR L'AMNISTIE

Paris, 20 juin. Les Débats déclarent, ce matin, que si

l'amnistie est votée, ce sera grâce à M. Gambetta.

NOMINATION DIPLOMATIQUE

Rome, 20 juin. M. Ciardini est nommé ambassadeur à Paris.

M. GAMBETTA A UNE FÊTE DE NUIT

Paris, 20 juin. Une fête de nuit a eu lieu hier, à Montmartre, au bénéfice de l'école libre du 20^e arrondissement. M. Gambetta y assistait.

CONFÉRENCE DE M. MAYOL DE LUPE

Paris, 20 juin. M. Mayol de Lupé a fait hier, à Paris, rue de Grenelle, une conférence qui a eu beaucoup de succès. L'éloquent orateur a parlé de l'action royaliste dans les luttes actuelles. L'assemblée a adopté une proposition invitant les organisateurs de la réunion à chercher les moyens d'intervenir directement dans les prochaines élections.

M. Ferry devant l'amnistie

La vigoureuse philippique contre M. Ferry que le Mot d'ordre a publiée, et dont nous avons reproduit des extraits, n'a point satisfait ce journal; qui revient à la charge en ces termes: Nous avons dit la scandaleuse attitude du ministre Ferry dans la question de l'amnistie. On sait que c'est l'influence de ce sinistre et ridicule personnage qui retarde indéfiniment la grande mesure réparatrice si impatiemment réclamée par l'opinion.

LA STATISTIQUE

La statistique apprend que 3,307 communes de plus de 500 habitants ne possèdent pas encore d'écoles de filles, malgré les prescriptions de la loi; dont le fait enfreint de ce chef au moins 3,307 institutrices brevetées.

LA VILLE DE PARIS

La ville de Paris, en quelques années, a presque triplé le nombre de ses classes, et par conséquent de ses maîtres. Cet exemple doit être suivi; mais quel accroissement de personnel ne nécessiterait pas cette sage réforme?

UN CONGRÈS PÉDAGOGIQUE

Les membres de ce congrès ont émis le vœu que le maximum de l'effectif d'une école à un seul maître soit fixé à 30 élèves au lieu de 80. La statistique ministérielle a prévu que, de ce chef, il fallait créer 3,543 classes nouvelles, et par conséquent un égal nombre d'institutrices à trouver.

OPINION DE CICÉRON SUR L'AMNISTIE

« Perdite civitates, desperatis omnibus rebus, hos solent exitus exitales habere, — Bon! je comprends. Donnant, donnant. Avant de m'apprendre votre nom de famille, vous voulez connaître le mien. Il n'est pas élégant, je vous en préviens. Je me nomme Sergent... Justine Sergent. Vous ne m'en prenez plus, j'espère, pour une Russe ou pour une Espagnole. — Madame ou mademoiselle? — Mademoiselle, mais je ne vous défends pas de dire: Madame; à vous maintenant. — Maxime Dorgères... sans apostrophe après le d... rue de Chateaudun, 99. — C'est comme si j'avais votre carte de visite. — Vingt-cinq ans, rentier, et même un peu propriétaire, pas marié, situation indépendante, excellent caractère... — Assez, je vous en prie! Pour répondre à un signalement si complet, je serais obligé de vous dire beaucoup de choses que je ne vous intéresseraient pas du tout. — De vous, tout m'intéresse. — Au point de vous faire oublier la personne qui vous a enchaîné avec un bracelet? — Pourquoi pas? — Voilà bien les hommes. Toujours prêts à renier celle qui n'est pas là... et à tromper celle qui leur a inspiré une fantaisie passagère. Vous l'aimez cette femme, ou du moins vous l'avez aimée, et vous me connaissez à peine. Aussi, je crois que vous ne pensez pas un mot de ce que vous dites. — Je vous jure que je ne mens pas, et que je ne suis engagé avec personne. — J'ai bien envie de mettre votre sincérité à l'épreuve. — Essayez. — Si je vous demandais ce bracelet, me le donneriez-vous? Cette question tomba comme une douche d'eau froide sur les ardeurs de Maximilien. Il était prêt à tout faire pour mériter les bonnes grâces de la merveilleuse créature qui lui avait tourné la tête, tout, excepté ce qu'elle lui demandait. Livrer le bracelet, c'était renoncer à l'espoir de jamais retrouver la femme à la main coupée, et l'entreprendre lui tenait trop au cœur pour qu'il l'abandonnât au premier incident qui se présentait. Et puis, la proposition lui semblait un peu trop brusque, et il s'était rappris tout à coup à soupçonner que Mlle Justine Sergent pourrait bien n'être qu'une aventurière. Le scène se passait tout près d'un des candélabres qui éclairaient l'avenue de Villiers, et la belle du skating put lire, sur la physionomie de son cavalier de rencontre, un doute qui la blessa sans doute, car elle reprit d'un ton assez sec: — Épargnez-vous la peine de me refuser; je ne vous demande rien. Je voulais tout simplement vous éprouver, et j'ai eu tort. J'aurais dû penser que ce bijou n'avait pas seulement la valeur d'un souvenir, qu'il était de poids et qu'on l'a payé cher, que vous autres hommes vous n'hésitez jamais à accuser une femme d'un sentiment bas, et que vous allez prendre mon éprouve pour une tentative d'immersion. — Je proteste, s'écria Maxime, très frappé de ce langage net et digne. Jamais pa-

rennel actuel breveté ou non est loin de suffire. — Que serait-ce si l'on venait à le diminuer de 46,677 instituteurs et institutrices qui n'ont pas de brevet? — De supplicis. VI. « Dans les Etats où tout est perdu, désespéré, la dernière des calamités est de voir les condamnés réhabilités, les prisons ouvertes, les exilés rappelés, les jugements cassés. Quand ces maux surviennent, il n'est personne qui ne comprenne que la République est perdue, qu'il n'y a plus aucun espoir de salut. »

LES MAÎTRES QUI MANQUENT EN FRANCE

Avant de vouloir exclure de l'enseignement les 46,677 maîtres et maîtresses laïques ou congréganistes sans brevet, il serait utile de se rendre compte de l'augmentation de personnel que réclament les besoins officiellement reconnus de l'enseignement primaire: 1° D'après le rapport de M. Paul Bert: « Plus de 600,000 enfants, de six à treize ans, ne fréquentent pas les écoles et, par suite, ne reçoivent aucune instruction. » (P. 8.) En calculant à 40 élèves par classe, ce qui est la moyenne générale pour la France, c'est juste 15,000 maîtres de plus à trouver. (Voir statistique tableau XXXI.)

LE GÉNÉRAL NÉRIN

M. le général baron Nérin, commandant à Niort, la brigade de cavalerie dont le 3^e régiment est cuirassiers fait partie, vient d'être mis en disponibilité au moment où il se disposait à se rendre à Lyon avec sa brigade.

LE GÉNÉRAL NÉRIN

M. le général Nérin a le tort d'être un excellent et brave officier supérieur, mais les idées radicales de tenir à distance certains républicains qu'il ne veut pas admettre dans son intimité. De là une vive irritation et la mise à la retraite d'un général qui a de nombreux et brillants services. C'est ainsi qu'on épure l'armée.

LE GÉNÉRAL NÉRIN

M. le général Nérin a le tort d'être un excellent et brave officier supérieur, mais les idées radicales de tenir à distance certains républicains qu'il ne veut pas admettre dans son intimité. De là une vive irritation et la mise à la retraite d'un général qui a de nombreux et brillants services. C'est ainsi qu'on épure l'armée.

LE GÉNÉRAL NÉRIN

M. le général Nérin a le tort d'être un excellent et brave officier supérieur, mais les idées radicales de tenir à distance certains républicains qu'il ne veut pas admettre dans son intimité. De là une vive irritation et la mise à la retraite d'un général qui a de nombreux et brillants services. C'est ainsi qu'on épure l'armée.

LE GÉNÉRAL NÉRIN

M. le général Nérin a le tort d'être un excellent et brave officier supérieur, mais les idées radicales de tenir à distance certains républicains qu'il ne veut pas admettre dans son intimité. De là une vive irritation et la mise à la retraite d'un général qui a de nombreux et brillants services. C'est ainsi qu'on épure l'armée.

LE GÉNÉRAL NÉRIN

M. le général Nérin a le tort d'être un excellent et brave officier supérieur, mais les idées radicales de tenir à distance certains républicains qu'il ne veut pas admettre dans son intimité. De là une vive irritation et la mise à la retraite d'un général qui a de nombreux et brillants services. C'est ainsi qu'on épure l'armée.

LE GÉNÉRAL NÉRIN

M. le général Nérin a le tort d'être un excellent et brave officier supérieur, mais les idées radicales de tenir à distance certains républicains qu'il ne veut pas admettre dans son intimité. De là une vive irritation et la mise à la retraite d'un général qui a de nombreux et brillants services. C'est ainsi qu'on épure l'armée.

intensité croissante étonnent et préoccupent de plus en plus les organes du cabinet. Ils commentent sur les divisions, ils croient provoquer une rupture entre les congrégations et les Jésuites, ils se flattent même de séparer le clergé régulier du clergé séculier, et que vient-ils? L'Épiscopat se déclare, à leur tour, solidaires des Jésuites, et tous les catholiques, dont la persécution a cimenté l'accord, marchent à la défense de la liberté religieuse.

L'ÉPURATION MILITAIRE

On écrit de la Roche-sur-Yon, 18 juin, au Moniteur Universel: « Deux mises à la suite à vous signaler aujourd'hui dans notre département: M. Louis Daudetou, chef de bataillon au 8^e régiment territorial; et M. Duplex, chef de bataillon au 8^e. »

LE GÉNÉRAL NÉRIN

M. le général Nérin a le tort d'être un excellent et brave officier supérieur, mais les idées radicales de tenir à distance certains républicains qu'il ne veut pas admettre dans son intimité. De là une vive irritation et la mise à la retraite d'un général qui a de nombreux et brillants services. C'est ainsi qu'on épure l'armée.

LE GÉNÉRAL NÉRIN

M. le général Nérin a le tort d'être un excellent et brave officier supérieur, mais les idées radicales de tenir à distance certains républicains qu'il ne veut pas admettre dans son intimité. De là une vive irritation et la mise à la retraite d'un général qui a de nombreux et brillants services. C'est ainsi qu'on épure l'armée.

LE GÉNÉRAL NÉRIN

M. le général Nérin a le tort d'être un excellent et brave officier supérieur, mais les idées radicales de tenir à distance certains républicains qu'il ne veut pas admettre dans son intimité. De là une vive irritation et la mise à la retraite d'un général qui a de nombreux et brillants services. C'est ainsi qu'on épure l'armée.

LE GÉNÉRAL NÉRIN

M. le général Nérin a le tort d'être un excellent et brave officier supérieur, mais les idées radicales de tenir à distance certains républicains qu'il ne veut pas admettre dans son intimité. De là une vive irritation et la mise à la retraite d'un général qui a de nombreux et brillants services. C'est ainsi qu'on épure l'armée.

LE GÉNÉRAL NÉRIN

M. le général Nérin a le tort d'être un excellent et brave officier supérieur, mais les idées radicales de tenir à distance certains républicains qu'il ne veut pas admettre dans son intimité. De là une vive irritation et la mise à la retraite d'un général qui a de nombreux et brillants services. C'est ainsi qu'on épure l'armée.

LE GÉNÉRAL NÉRIN

M. le général Nérin a le tort d'être un excellent et brave officier supérieur, mais les idées radicales de tenir à distance certains républicains qu'il ne veut pas admettre dans son intimité. De là une vive irritation et la mise à la retraite d'un général qui a de nombreux et brillants services. C'est ainsi qu'on épure l'armée.

LE GÉNÉRAL NÉRIN

M. le général Nérin a le tort d'être un excellent et brave officier supérieur, mais les idées radicales de tenir à distance certains républicains qu'il ne veut pas admettre dans son intimité. De là une vive irritation et la mise à la retraite d'un général qui a de nombreux et brillants services. C'est ainsi qu'on épure l'armée.

On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

LA GENDARMERIE ET LES DÉCRETS

Tous les chefs de légion de gendarmerie de France viennent de recevoir une circulaire confidentielle qui leur prescrit à l'occasion de l'application des décrets du 29 mars, de se tenir complètement aux ordres des préfets et sous-préfets; leur enjoignant en outre de ne jamais — quels que soient les faits et les circonstances — prendre sur eux aucun droit d'initiative, afin d'éviter toute responsabilité personnelle.

UNE LETTRE DU CITOYEN FOURNEAU

M. Fourneau sur lequel nous avons publié deux articles de notre confrère de la Bourgogne nous a fait remettre la lettre suivante par ministère d'huissier.

LA GENDARMERIE ET LES DÉCRETS

Tous les chefs de légion de gendarmerie de France viennent de recevoir une circulaire confidentielle qui leur prescrit à l'occasion de l'application des décrets du 29 mars, de se tenir complètement aux ordres des préfets et sous-préfets; leur enjoignant en outre de ne jamais — quels que soient les faits et les circonstances — prendre sur eux aucun droit d'initiative, afin d'éviter toute responsabilité personnelle.

UNE LETTRE DU CITOYEN FOURNEAU

M. Fourneau sur lequel nous avons publié deux articles de notre confrère de la Bourgogne nous a fait remettre la lettre suivante par ministère d'huissier.

LA GENDARMERIE ET LES DÉCRETS

Tous les chefs de légion de gendarmerie de France viennent de recevoir une circulaire confidentielle qui leur prescrit à l'occasion de l'application des décrets du 29 mars, de se tenir complètement aux ordres des préfets et sous-préfets; leur enjoignant en outre de ne jamais — quels que soient les faits et les circonstances — prendre sur eux aucun droit d'initiative, afin d'éviter toute responsabilité personnelle.

UNE LETTRE DU CITOYEN FOURNEAU

M. Fourneau sur lequel nous avons publié deux articles de notre confrère de la Bourgogne nous a fait remettre la lettre suivante par ministère d'huissier.

LA GENDARMERIE ET LES DÉCRETS

Tous les chefs de légion de gendarmerie de France viennent de recevoir une circulaire confidentielle qui leur prescrit à l'occasion de l'application des décrets du 29 mars, de se tenir complètement aux ordres des préfets et sous-préfets; leur enjoignant en outre de ne jamais — quels que soient les faits et les circonstances — prendre sur eux aucun droit d'initiative, afin d'éviter toute responsabilité personnelle.

UNE LETTRE DU CITOYEN FOURNEAU

M. Fourneau sur lequel nous avons publié deux articles de notre confrère de la Bourgogne nous a fait remettre la lettre suivante par ministère d'huissier.

FEUILLETON DU 21 JUIN

- 27 -

LA MAIN COUPÉE

PAR F. DU BOISGOBEY.

CHAPITRE III.

— Par le froid qu'il fait, votre conduite est méritoire, j'en conviens, et je vous prie de permettre que je réchauffe dans mon manchon la main qui repose sur votre bracelet. Je ne vous retire pas ma confiance, mais j'ai l'onglée, dit l'inconnu en se dégageant doucement.

Il suivait la rue de Constantinople et ils allaient arriver au boulevard extérieur. Le voyage tirait à sa fin, et Maxime n'avait pas de temps à perdre pour empêcher que l'aventure se terminât à la porte de la dame.

— Vous parlez de confiance, dit-il; montrez donc que vous ne vous défiez pas de moi en m'apprenant qui vous êtes.

— Il me semble que ce serait à vous de commencer, rispota la dame. Je m'appelle Justine.

— Pas plus que je ne sais le vôtre.

— Mais si. Je vous l'ai dit. Je m'appelle Justine.

— Et moi, Maxime. Est-ce que cet échange de prénoms vous suffit.

— C'est égal. Hétons-nous, je vous prie. Nous n'avons plus que cent pas à faire. J'habite à l'entrée de la seconde rue, à droite.

— Voulez-vous reprendre mon bras?

— Non, je vous remercie. Votre bracelet me gênerait.

— Décidément, ce bracelet vous tient au cœur. Vous ne vous en préoccupez pas tant, si vous saviez pourquoi j'y attache un certain prix.

— Je ne tiens pas à le savoir.

— Pas plus que vous ne tenez à me revoir, n'est-ce pas? Dans cinq minutes, vous allez me souhaiter le bonsoir, et tout sera dit. Mon roman finira au premier feuilleton.

— Les histoires les plus courtes sont toujours les meilleures.

— Encore faut-il qu'elles aient un commencement.

— Eh bien! cette promenade que nous venons de faire ensemble, vous n'a compté donc pour rien!

— Ce n'est pas un commencement, c'est une préface.

— La préface vaut souvent mieux que le livre. Mais il me semble que la place est mal choisie pour marquer. Je crois toujours entendre des pas qui se rapprochent.

— Ils avaient passé l'endroit où l'avenue de Villiers croise le boulevard Maiesherbes. Maxime commençait à trouver que la dame le menait bien loin. Ces parages ne lui étaient pas familiers, il s'orientait mal au milieu de ces grandes voies solitaires, et il se demandait comment ce voyage son-

timental allait se terminer.

L'idée de revenir à pied lui souriait peu, et il craignait de ne pas trouver de voiture; car il voyait bien que l'inconnue allait le congédier sans pitié et qu'il en serait pour ses frais de galanterie.

— Voilà une aventure que je ne raconterai pas au docteur Villages, se disait-il avec dépit. Je me croyais sûr de réussir et j'aurai été berné comme un sot. Si j'étais raisonnable, je me tiendrais pour battu et je ne chercherais pas à revoir cette femme.

— Oui, mais elle est jolie comme on ne l'est pas, et, je me connais, je n'abandonnerai pas la partie, je la reverrai, quand ce ne serait que pour savoir à qui j'ai eu affaire. Pas à la première venue, certainement, car elle a le langage et les façons d'une personne du meilleur monde, et je parierais que le nom qu'elle m'a donné est un nom de fantaisie.

— On ne s'appelle pas Justine Sergent quand on s'exprime comme une grande dame.

— Je ne sais comment j'ai pu croire un instant qu'elle cherchait à se faire offrir mon bracelet.

— Enfin, murmura l'inconnu, nous sommes arrivés sans accident. Voici la rue où je demeure, et il ne me reste plus qu'à vous remercier de m'avoir escortée. Vous n'avez rendu un véritable service, car c'est ridicule, je le confesse... mais, ce soir, j'avais peur.

— Elle est longue, votre rue, dit Maxime, et si vous habitez à l'autre extrémité...

— A suivre.